

Ecole La Cormegeaie
 3 impasse de la Cormegeaie
 41100 VENDOME
 ☎ 02.54.77.24.50
 e-mail : ec-la-cormegeaie-vendome@ac-orleans-tours.fr

PROCES-VERBAL de la réunion du Conseil d'école du 27 mars 2015

Président	BOUGUEREAU Benoît		
Secrétaire	LANDIER Jacques		
Enseignants	RENOU Sylvie		
	FIQUET Jacqueline		
	DURAND Lydie		
	COUTREY Emmanuelle		
Parents d'élèves	DURAND Emmanuel		
	BARBIER Clotilde		
	COURSIMAUT Lorène		
	HENNEQUIN Frédérique		
	BIDAUX Stéphanie	absente excusée	
	REGNARD Muriel		
	SEGURA Céline		
Conseillers municipaux :	MACGILLIVARY Agnès	absente excusée	
	AISSA-ZERROUK Faïza	absente excusée	
	AFKIR Karima, BÂ Sam		
	I. E. N.	ACQUAVIVA Françoise	absente excusée
	D.D.E.N.	ZAKRGYNSKA Michel	

N° et nature des questions traitées	réservé à l'administration
<p><u>1) Rythmes scolaires :</u></p> <p>Le Président rappelle qu'il a été convié à une réflexion en association avec des représentants de parents auprès du service éducation de la ville et de M. Bâ.</p> <p>Cette réflexion a connu 2 temps : d'abord un regard critique sur un questionnaire à destination des familles et des enseignants puis une information sur la proposition de la ville en réponse à ce questionnaire. Il en ressort les 5 directions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de nouveaux horaires : 8 h 30 / 12 h 14 h / 16 h 10 - un regroupement des NAP sur un après-midi par semaine (le vendredi pour les maternelles, le lundi ou mardi ou jeudi pour l'élémentaire qui nous concerne), - des activités conduites par du personnel formé, gratuites et différentes de celles qui peuvent être menées en classe, - 2 heures de pause méridienne avec des activités encadrées, - un accompagnement à la scolarité sous la forme d'une aide aux devoirs. <p>La parole est donnée à M. Bâ, adjoint au maire chargé de l'éducation, pour développer les propositions et répondre aux questions des parents. Il</p>	

précise que le choix l'après-midi sera effectué en fonction du personnel recruté et en liaison avec l'IEN. Il rappelle que les NAP ne sont pas obligatoires contrairement aux cinq matinées.

Les NAP ne seront pas obligatoires mais les parents souhaitent que l'on propose un choix pour les activités. La programmation n'est pas encore établie à ce jour. De nouvelles informations seront transmises fin mai. IL est possible que les intervenants ETAPS soient déployés sur les NAP.

Les activités sur la pause méridienne et des aides aux devoirs seront mises en place pour les enfants demi-pensionnaires qui le souhaitent.

M. Bâ souhaite voir apparaître dans ce procès verbal les questions posées pour qu'elles soient un outil de travail, l'ensemble du projet n'étant pas finalisé.

Voici donc celles préparées par les parents :

LES NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRES (NAP)

1/ Quels sont les retours des communes où les NAP ont été mises en place dès la rentrée 2014 ?

2/ Seront-elles gratuites ?

3/ Serez-vous capable de nous donner un projet définitif par école avant le mois de juin ?

4/ Quand connaissons-nous le planning des activités qui seront proposées aux enfants ?

5/ Le temps de NAP sera de 2h10, n'est-ce pas trop long pour les plus petits ou pour les enfants qui ne seraient pas trop intéressés par l'activité proposée ?

6/ Pour les enfants qui ne souhaitent pas participer à une cession de NAP, pourront-ils faire une autre activité en parallèle ?

7/ Les inscriptions aux NAP se feront-elles au guichet unique ?

8/ Le planning des NAP sera-t-il donné pour l'année ou pour un trimestre ?

9/ Les NAP seront-elles organisées par classe ou par groupe d'âge ?

10/ Qui validera le projet définitif ? L'Inspectrice de l'Éducation Nationale qui était réticente à l'organisation des NAP sur une demi-journée validera-t-elle ce projet ?

11/ Lors de la réunion du 19 mars, vous nous avez appris que les animateurs sportifs de la ville de Vendôme seraient redéployés sur les NAP. Est-ce au détriment des activités existantes au sein des écoles ou est-ce en plus ? Le même volume horaire serait-il conservé au sein de chaque école ?

12/A La Cormegeaie, M. Bouguereau a des heures de décharge le lundi (comme de nombreux directeurs à Vendôme). Sera-t-il possible d'en tenir compte pour la détermination de l'après-midi de NAP pour la bonne organisation de l'école et du professeur chargé de faire cours aux élèves le lundi ?

AUTRES QUESTIONS

1/ Confirmez-vous la mise en place de l'aide aux devoirs pour les enfants restant à la garderie après 16h10 ?

2/ Confirmez-vous la mise en place d'activités encadrées par des animateurs sur le temps de pause méridien ?

2) Nouveaux locaux :

Par courrier daté du 24 février 2015, l'école a reçu de M. Bâ l'autorisation d'occuper temporairement (jusqu'au 30 octobre 2015) 2 salles de l'un des logements de fonction sous certaines conditions (19 enfants maximum, pas de chauffage, eau froide seulement...).

La question du chauffage pose un problème de coût et sera évoquée ultérieurement. Mais elle est prise en compte par la municipalité représentée.

Le Président remercie la mairie. Il invite les membres à visiter les locaux qui ont été aménagés par les enseignants à la fin du conseil.

L'usage sera à déterminer par l'équipe pédagogique.

3) Projet de sectorisation.

Ce point a été mis à l'ordre du jour à la demande des élus de la ville. Le Président donne la parole à M. Bâ qui, sans développer davantage, informe qu'une réflexion est menée dans ce domaine et que vraisemblablement, il y aura du changement à la rentrée 2016. Changement dans le respect de la mixité et de l'équilibre des effectifs.

4) Animation BCD :

Le Président évoque la fin du contrat de Patricia Carrier qui ne devait pas être remplacée à l'animation bibliothèque à compter du 9 février.

Cette suppression de poste avait fait l'objet de deux courriers (l'un des parents et l'autre du directeur) pour manifester leur regret.

A ce jour, la Ligue de l'Enseignement a revu l'organisation de ses heures et procédé à une nouvelle répartition : notre école bénéficie à nouveau d'animations. Ce sera le cas jusqu'à la fin de l'année scolaire. Trois animatrices viennent sur trois après-midis (le lundi, le jeudi et le vendredi), dans les mêmes conditions que précédemment.

Pourtant les écoles perdront cet avantage car, par décision municipale, les dépenses en matière d'animation des bibliothèques ne seront pas reconduites (plus de subvention à la Ligue). Le Président regrette cette décision, expliquant qu'en plus de l'intérêt à faire vivre la bibliothèque, un demi-groupe pouvait durant le même temps se rendre dans la salle informatique.

5) Bilan des classes de mer :

La parole est donnée à Mmes Fiquet et Renou pour un compte rendu suite aux 5 jours passés à Damgan (56). Elles décrivent un séjour agréable et riche en découvertes. Toutes les activités ont pu être menées grâce à une météo idéale pendant le séjour. Une soirée photo sera proposée par la suite.

6) Réponses de la municipalité aux questions précédemment soulevées :

Lors du dernier conseil, il avait été abordé différents points ; la municipalité y répond :

- sécurité aux abords de l'école : question relancée avec proposition de chicanes, panneaux de signalisation ou de rehausseurs pour faire ralentir les voitures. Un courrier émanant des services municipaux de la voirie est lu suite à l'intervention de Mme Gaidou, parent d'élève. Il est mentionné que la sécurité fait partie des problématiques de la ville mais qu'aucune solution sur les trottoirs ne peut être apportée. Le Président réclame qu'au moins il existe une signalisation. Mme Afkir relaiera la demande.

- Wifi à l'école : cette question a été traitée le 13 mars avec un plan pluriannuel d'investissement (étude des besoins, du coût) dans une réflexion globale qui inclut l'éducation nationale. La direction informatique de la ville sera saisie après synthèse et préconisation.

7) Projets pour l'école :

Les CP travaillent une représentation suite à leur projet musique mené avec Blandine Bécane.

La classe de Mme Durand se prépare à sa participation à l'étoile cyclo qui aura lieu du 19 au 22 mai 2015. Des entrainements ont commencé et itinéraire et logistique ont été arrêtés.

Les CM2 sont inscrits à un cycle voile chaque jeudi au plan d'eau de Villiers à compter du 28 mai 2015. Ils seront encadrés par Betty, animatrice, et des parents qui ont participé à une séance d'agrément.

Le projet autour de l'alimentation se poursuit et les rencontres avec l'unité Alzheimer sont toujours autant de rendez-vous chargés d'émotion. Ce projet a été mis à l'honneur dans une revue nationale distribuée dans les hôpitaux (« Doc Alzheimer ») et a été récompensé par une dotation d'outils de jardinage de la part du Crédit Mutuel.

8) Questions diverses :

Néant